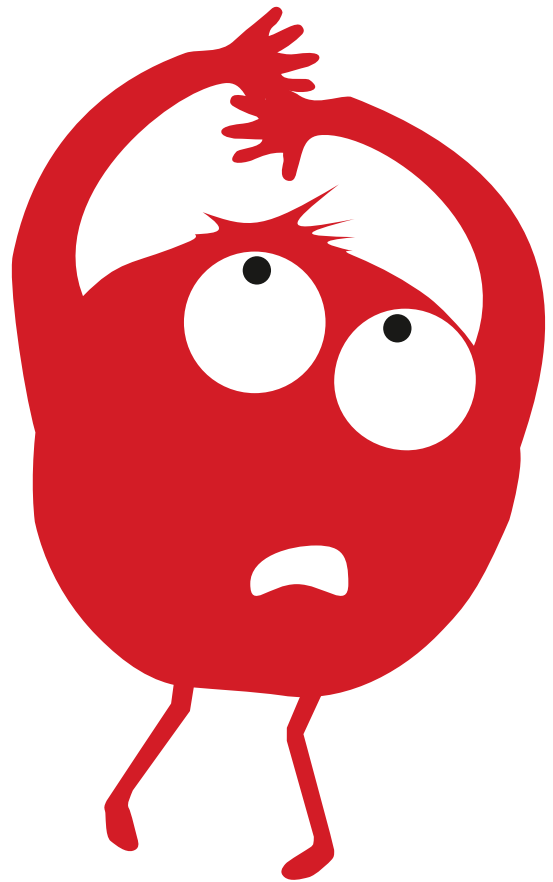


# AGENTS PUBLICS, NOTRE PROTECTION SOCIALE EST-ELLE MENACÉE ?

Brochure complète  
à télécharger sur

[MFP.FR/MOBILISATIONFONCTIONPUBLIQUE](http://MFP.FR/MOBILISATIONFONCTIONPUBLIQUE)



 **MFP**

MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE



# NOUS SOMMES AGENTS PUBLICS ET NOUS NE SOMMES PAS DES NANTIS !

**1** En France, les employeurs privés financent à hauteur de 50 % minimum la complémentaire santé de leurs salariés...

**SEULEMENT 3%**  
pour nous, agents publics !

**2** L'État accorde

**MOINS DE 6€**

par an à la moitié d'entre nous pour l'accès à la complémentaire santé alors qu'il accorde 151 euros par an et par salarié dans le privé.

**3** Le législateur a imposé à l'employeur privé la couverture de ses salariés pour faciliter leur accès aux soins.

**L'EMPLOYEUR PUBLIC  
N'A AUCUNE  
OBLIGATION**  
vis-à-vis de ses agents.

**4**

Voici quelques exemples de la réalité de notre protection sociale. Actifs ou retraités,

**FAISONS ENTENDRE  
NOTRE VOIX**

auprès de nos employeurs publics, de nos députés et des pouvoirs publics pour défendre notre modèle de protection sociale solidaire.

Retrouvez toutes nos informations sur  
**MFP.FR/MOBILISATION FONCTION PUBLIQUE**